

Module : Dossier d'exécution (DEX)

Groupe : 02

Enseignants : Mr Kezzar et Mm Labreche

Enoncé de la sous phase N°04 « Détails d'exécution ».

1- Qu'es ce que c'est un détail d'exécution ou un détail constructif en architecture ?

D'après Weber, Peter Dominic ¹ *Un détail architectural est un petit morceau de l'ensemble, mais il a le pouvoir de caractériser et de définir l'ensemble du bâtiment. Les détails nous disent ce qu'est un bâtiment ; ils sont fondamentaux pour la vie et la personnalité d'un espace. De plus, la conception d'une connexion simple peut et doit être indicative de l'attitude du concepteur envers le bâtiment en général ; en effet, le détail est l'architecture à sa plus petite taille. Afin de vous montrer leur variété et l'importance des informations qu'ils fournissent aux constructeurs, on vous propose en annexe une série de détails.*

2- Pourquoi établir un détail constructif ?

Dans les cas courants de la profession de l'architecte, le détail est fourni lorsque l'ouvrage à réaliser présente une certaine particularité architecturale et/ou technique. A l'aide de ce détail l'architecte montre et clarifié la spécificité plastique ou technique de l'ouvrage. Le détail montre l'ensemble de ses composants, leur nature (matière) et leurs dimensions. Souvent on trouve sur les planches d'architecture des détails qui montrent :

- Le contact du bâtiment avec le sol (voire l'annexe)
- La couverture des bâtiments plate ou en pente (voire l'annexe)
- L'étanchéité de bâtiment (voire l'annexe)
- Les menuiseries spécifiques (portes, fenêtres, porte fenêtre ...etc.)
- Les ouvrages d'aménagement extérieurs (escalier, portail, clôture, Bordures, plan d'eau...etc.)

¹ Source : <https://dspace.mit.edu/handle/1721.1/70861> consulté le 15/016/2020

3- qu'es ce qu'il y a lieu de faire dans cette phase ?

Pour accomplir cet exercice vous devez suivre les étapes suivantes

3-1 Choisir les détails à concevoir :

Ce choix devrait se faire à base d'intérêts que vous donnez aux ouvrages que vous allez montrer. Chacun devrait choisir quatre (04) détails à concevoir dans des endroits différents du projet, comme suit :

- Un détail d'un ouvrage parmi les aménagements extérieurs du projet.
- Un détail d'une menuiserie que vous jugez particulière dans votre projet.
- Un détail constructif d'un plancher
- Un détail de la toiture en pente ou terrasse ce dernier devrait montrer les couches d'étanchéité avec les autres parties.

3-2 Concevoir le détail de l'ouvrage :

Cette conception est déjà sommairement amorcée dans vos dessins à l'échelle 1/50, maintenant il y a lieu de la reprendre à une échelle plus grande, pour montrer plus de détails. Ce travail de conception devrait tenir compte d'une recherche documentaire sur l'ouvrage à concevoir, des dimensions de l'ouvrage à l'échelle 1/50, et en fin des conventions de dessins appliquées aux échelles de détail.

3-3 Choix de l'échelle de représentation :

Les échelles de représentation des détails sont : 1/20, 1/10, 1/5, ½ et 1. Le choix des échelles à appliquer pour vos détail ; devrait tenir compte des dimensions de l'ouvrage à concevoir, le format de la planche de dessin et sa mise en page, la quantité des informations que vous voulez fournir sur les ouvrages.

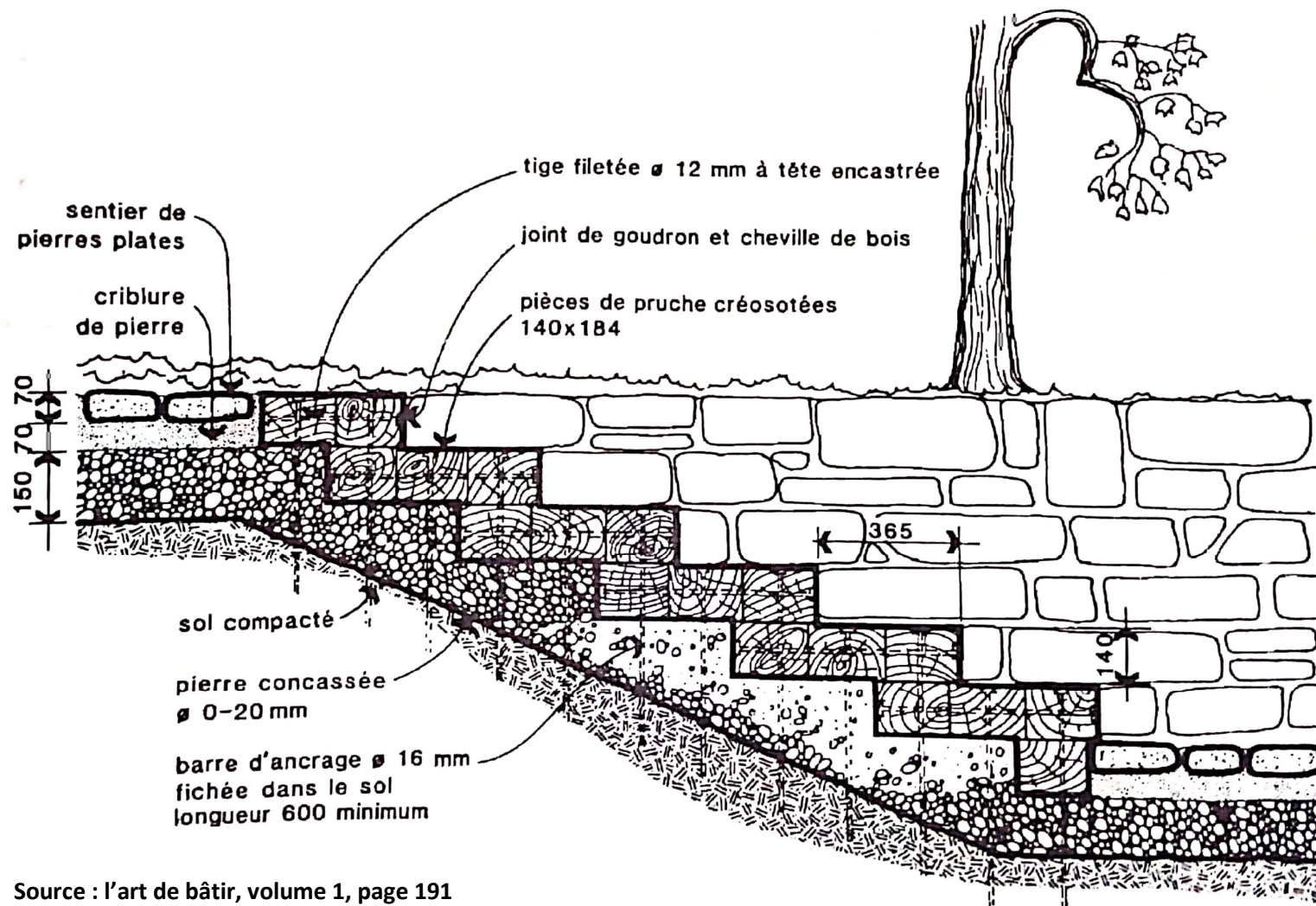
3-4 Dessinez les détails :

Les dessins de détail sont généralement des coupes (ou des sections), des vues en plan des vues en face, mais parfois on les représente en axonométrie pour plus de détail. Ceci sera discuté au niveau des consultations.

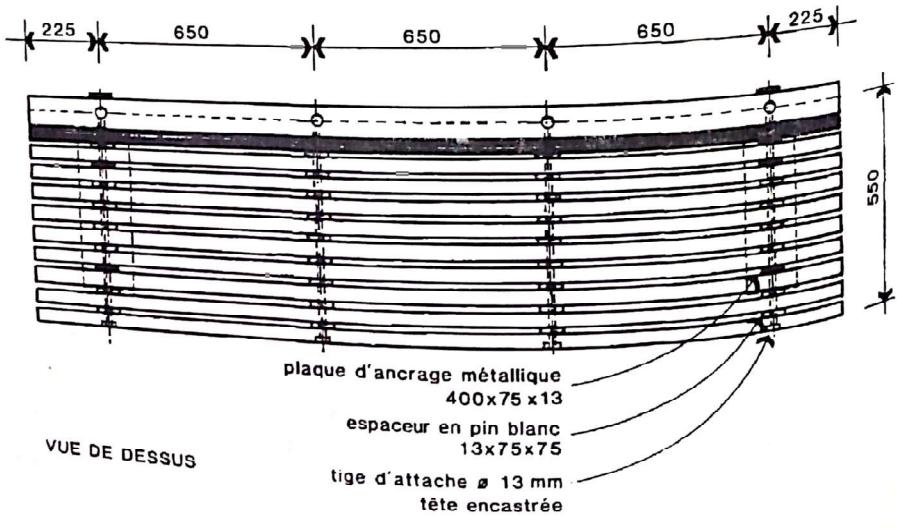
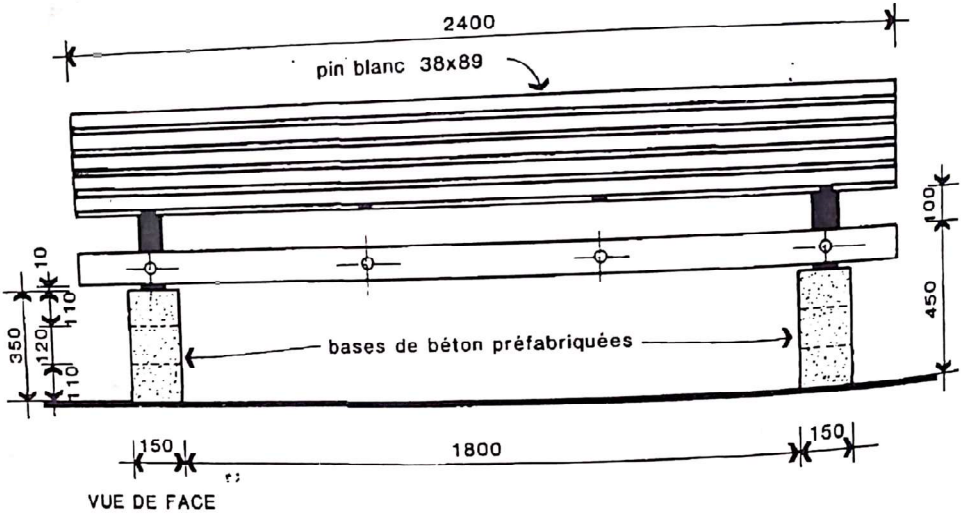
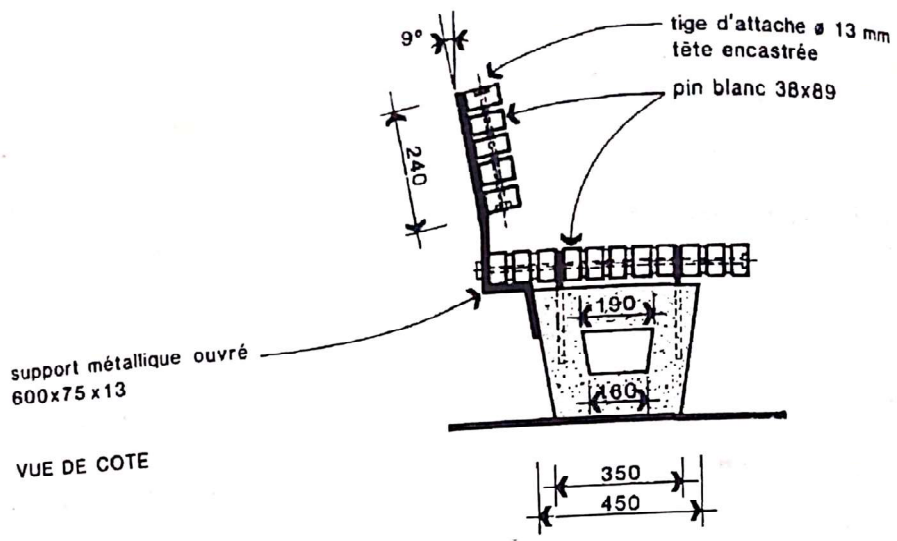
Bon courage

4-annexe
Détails constructifs

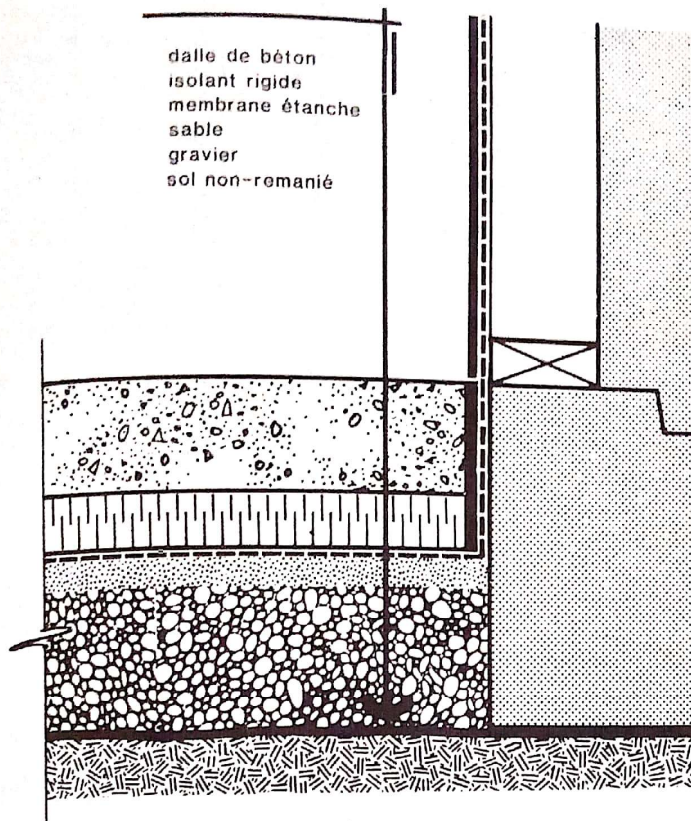
ESCALIERS DE BOIS



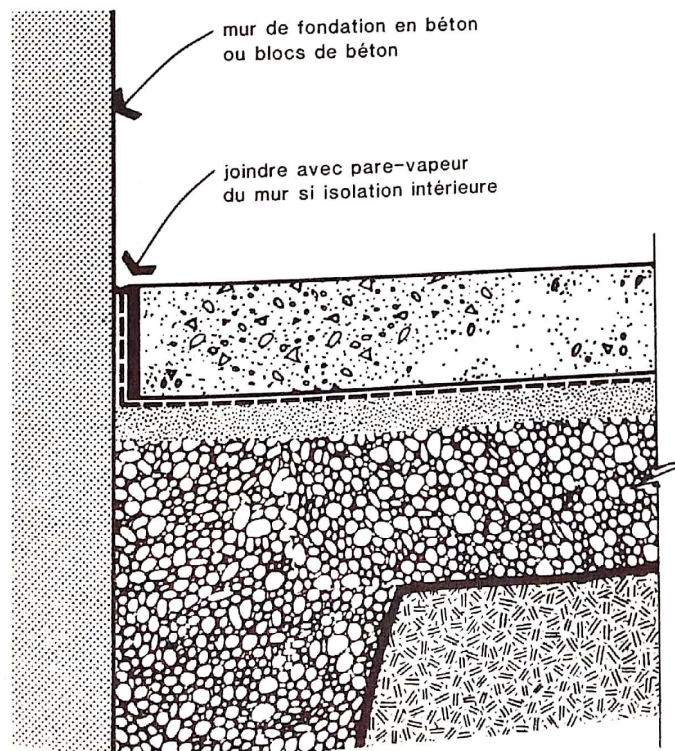
Source : l'art de bâtir, volume 1, page 191



Source : l'art de bâtir, volume 1, page 202



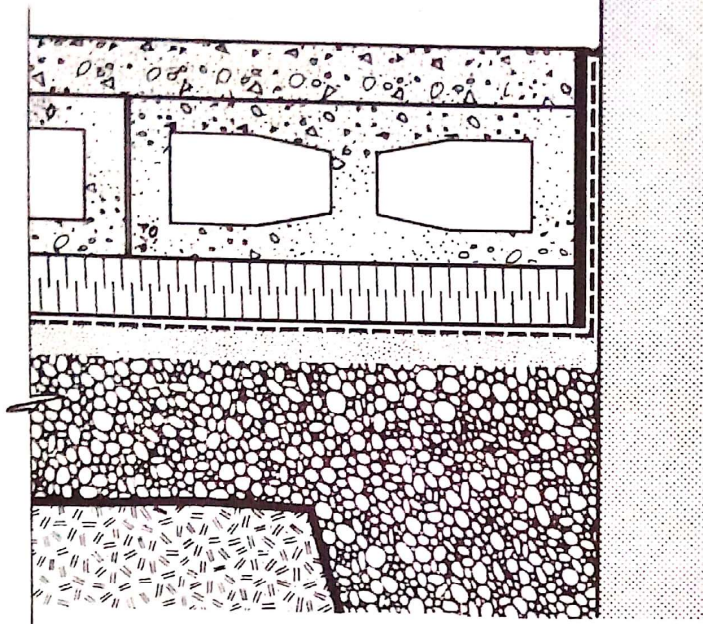
3)



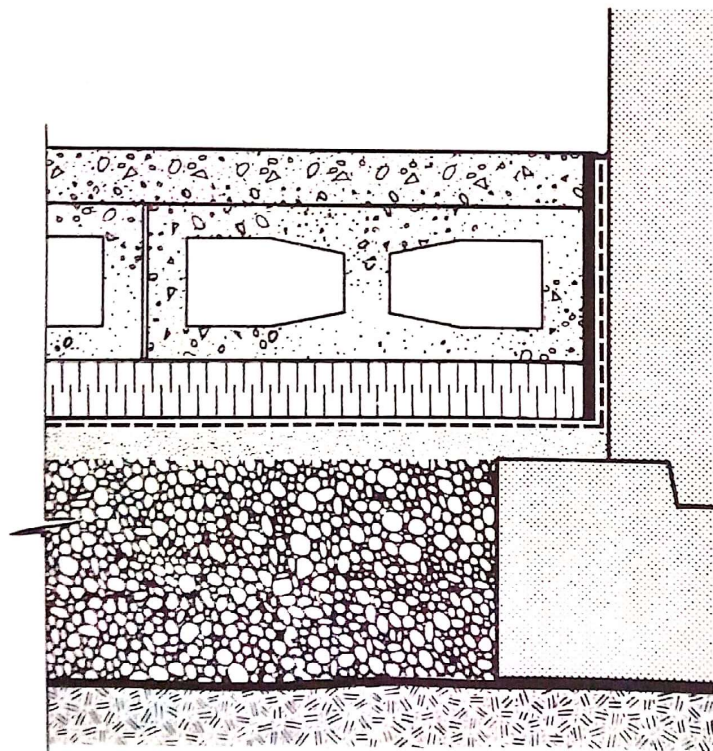
4)

REALISATION D'ENVELOPPE HORIZONTALE SOUTERRAINE
31. 3.1.a.bis.

voir figure 35.4.2.B.a., tome 4



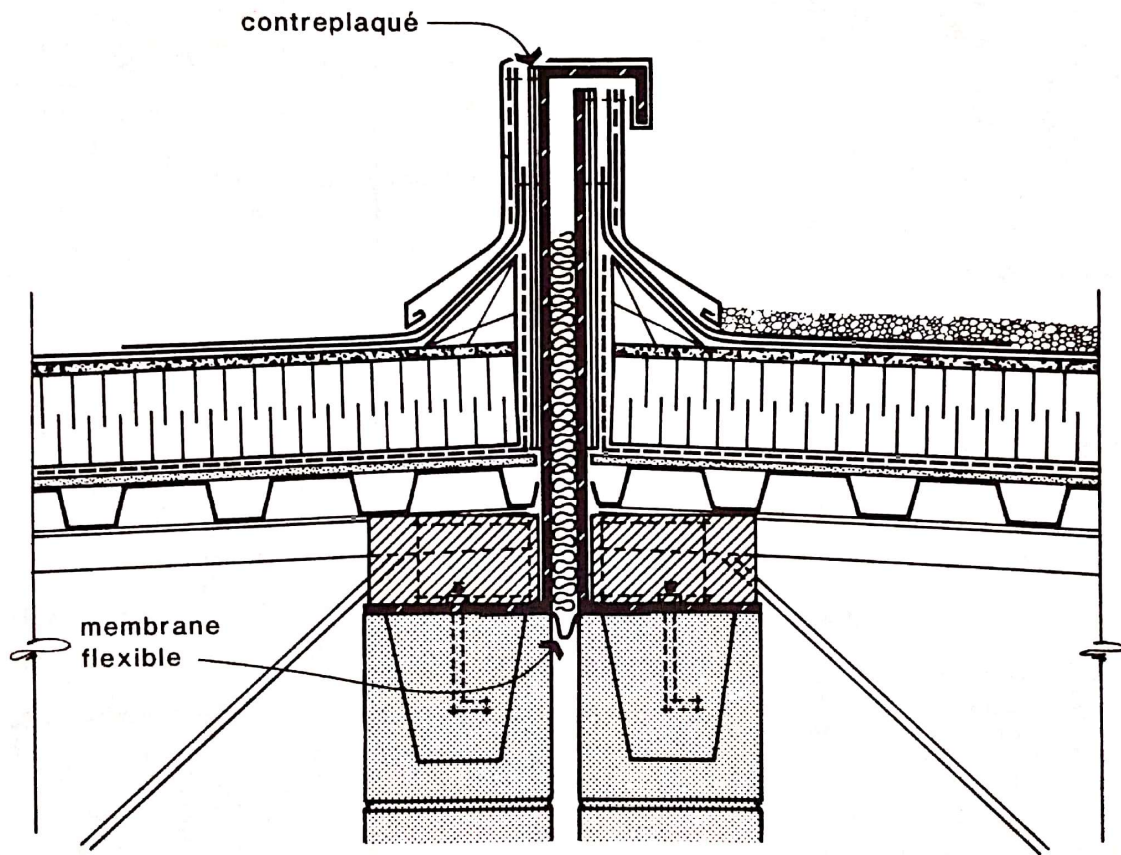
7) cas de stokage thermique



8) cas de stokage thermique

RÉALISATION D'ENVELOPPE HORIZONTALE SOUTERRAINE
31. 3 1 a.ter

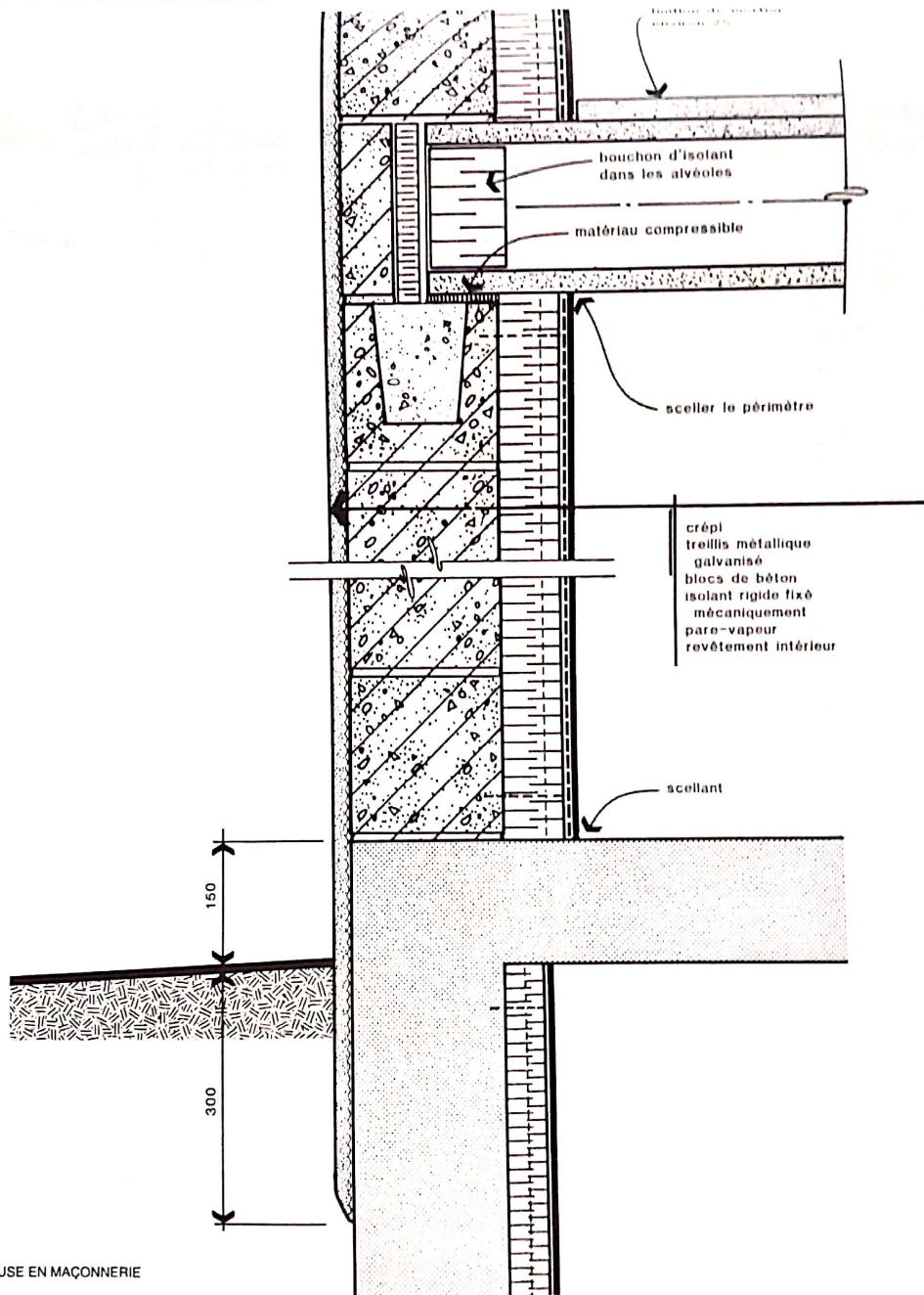
Source : l'art de bâtir, volume 03, page 310



joint de dilatation

TOITURES ISOLÉES D'OSSATURE ET SUPPORT MÉTALLIQUES: EXEMPLE
31. 5.2.3.3.a.bis.

Source : l'art de bâtir, volume 03, page 340

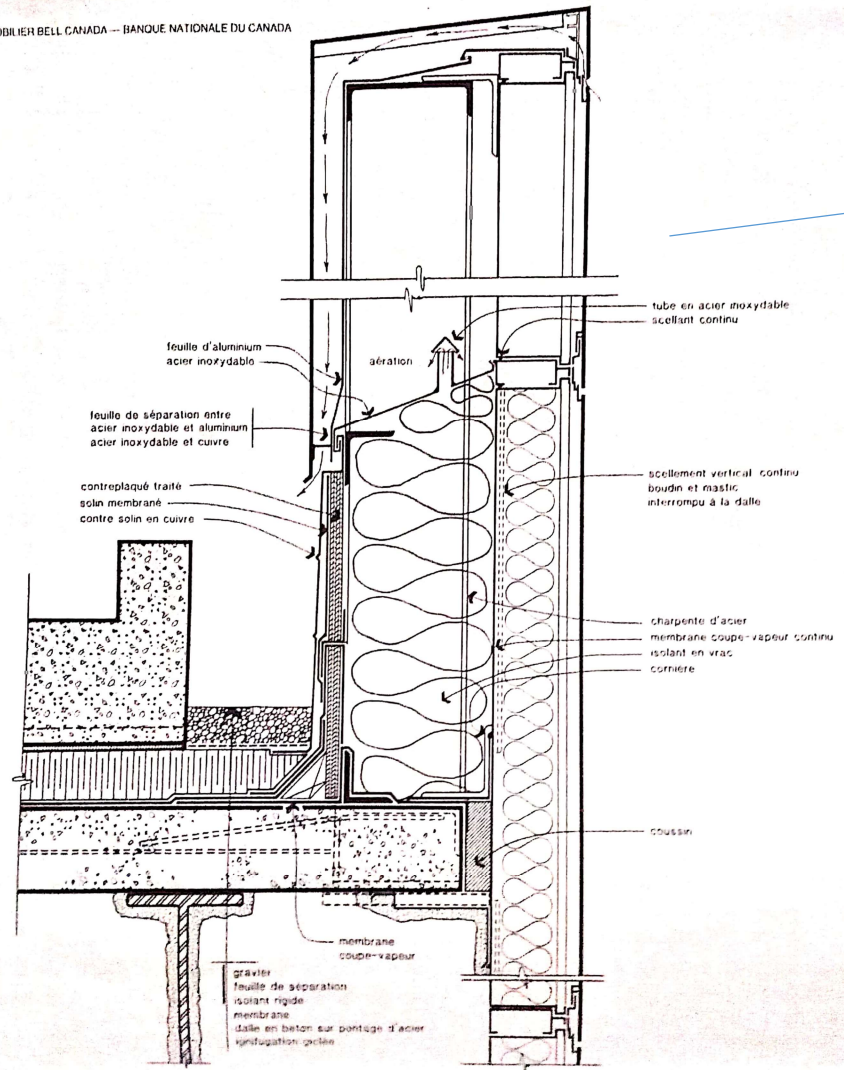


PAROI SIMPLE ET PORTEUSE EN MAÇONNERIE
31. 2.1.a

Source : l'art de bâtir, volume 1, page297

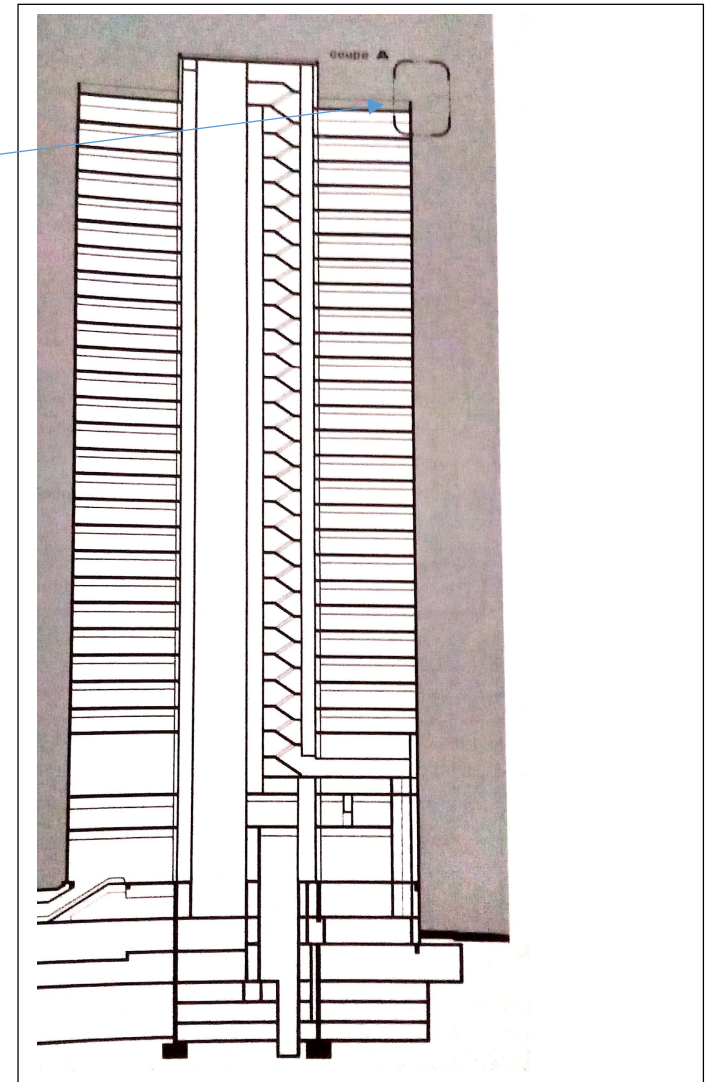
COMPLEXE IMMOBILIER BELL CANADA -- BANQUE NATIONALE DU CANADA
31. 7.2 a.

370 L'ART DE BÂTIR



COUPE A

Source : l'art de bâtir, volume 03, page370



Source : l'art de bâtir, volume03, page369

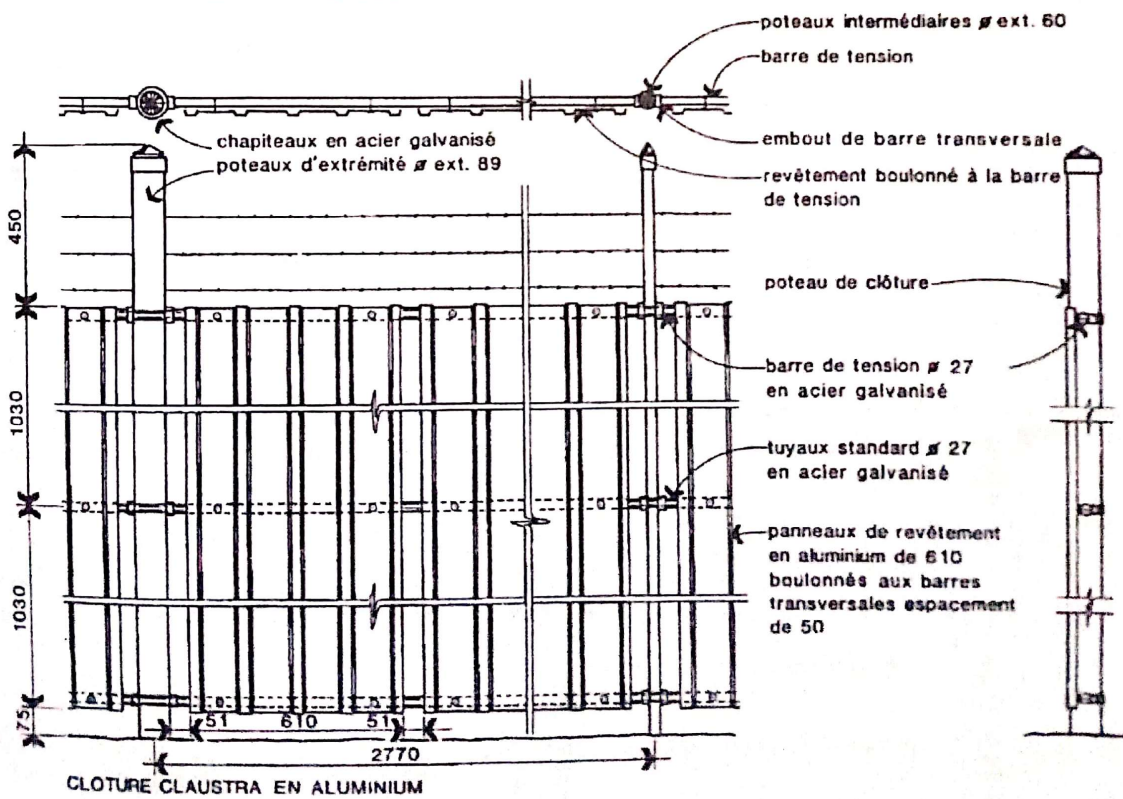
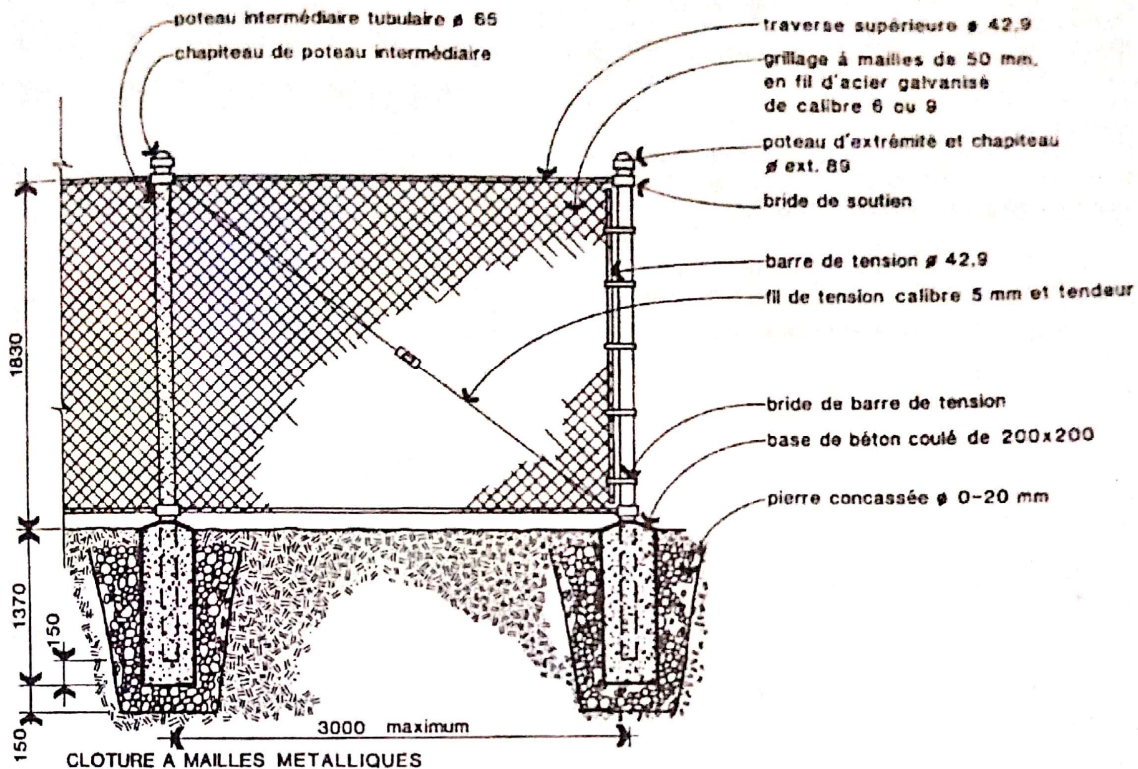
Bon travail

bon travail

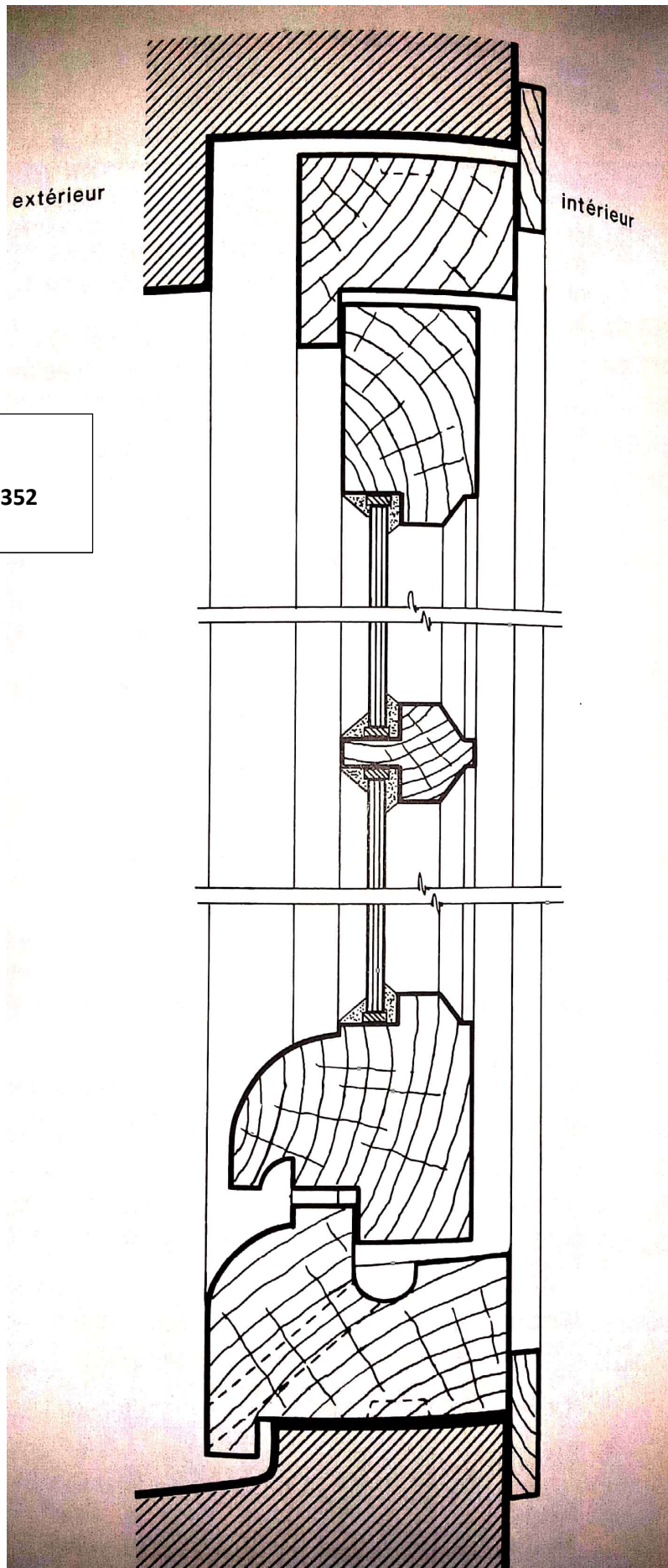
bon travail

bon travail

bon travail

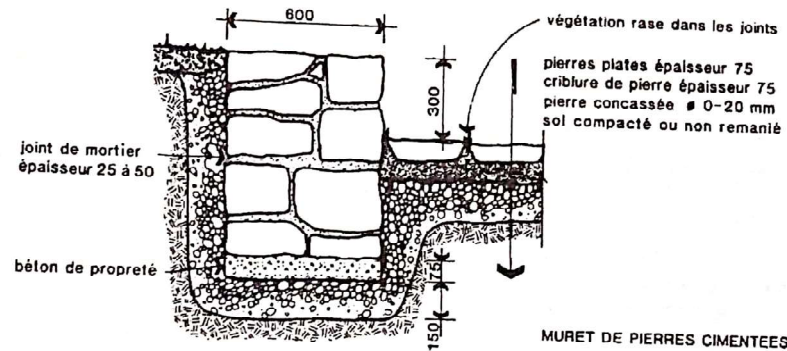
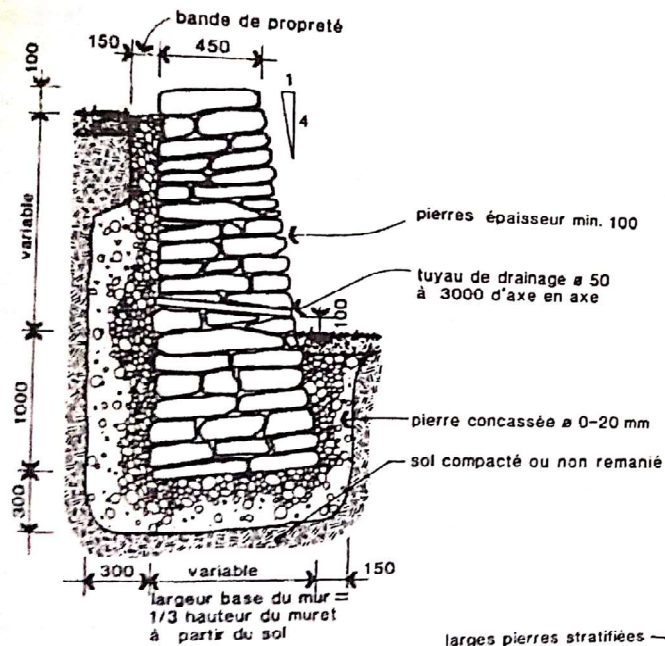


Source : l'art de bâtir, volume 1, page197



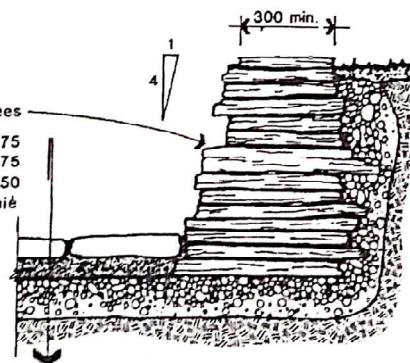
Détail d'une fenêtre en bois

Source : l'art de bâtir, volume 03, page352



MURET DE PIERRES CIMENTÉES

MURET DE PIERRES STRATIFIÉES



300

pierres épaisseur 100

Sources :

Peter Dominic, Architectural details, construction, meaning, Thesis (Masrer. Architectre.)- Massachusetts Institute of Technology, Dept. of Architecture, 1991.

Yves Figoli, l'art de bâtir, Tome 01, édition le moniteur, Canada , 1986.

Yves Figoli, l'art de bâtir, Tome 02, édition le moniteur, Canada , 1986.

Yves Figoli, l'art de bâtir, Tome 03, édition le moniteur, Canada , 1986.

Yves Figoli, l'art de bâtir, Tome 04, édition le moniteur, Canada , 1986.